



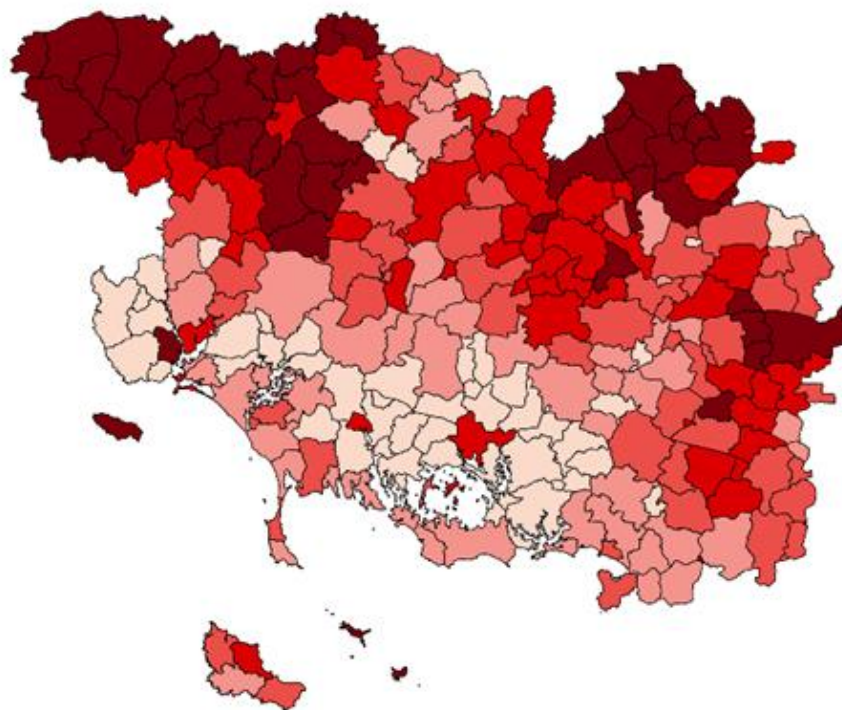
LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE COMME LEVIER DE COOPERATION ET DE SOLIDARITE



SLIME



Contexte : Une action volontariste



Niveau de risque de précarité énergétique



0 10 20 km

Source : ADIL 06
Travail : Finisler, 04/03/08
Méthodologie : C. Gaspard
Mise à jour : 20/02/18



FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF



3 ans



**Propriétaires et
locataires**



Contenu de l'action



Contenu de l'action

3 OUTILS SPECIFIQUES



**FONDS D'AIDE AUX
TRAVAUX ET AUX
ÉQUIPEMENTS**



**ACCOMPAGNEMENT
SOCIO-TECHNIQUE**

TECHNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT



**MÉDIATION BAILLEUR
PRIVÉ/LOCATAIRE**

Mise en place et gouvernance

- 6 mois de configuration
- 2 mois de communication / 11 réunions d'informations (550 personnes)
- Des partenariats à créer : EDF, CAF, FAP, EPCI, bailleurs

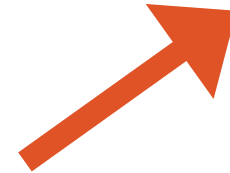


Les conditions de la réussite

- S'appuyer sur une méthodologie de projet et la co-construction
- Prendre le temps d'explicitier la démarche
- Ecouter, rassurer, convaincre
- S'améliorer
- Valoriser



Résultats et perspectives



- 99 % des ménages satisfaits et à même de parler du dispositif à leur proche

« Jamais je ne pourrais vous remercier suffisamment. Grâce à vos interventions, j'ai le sentiment de sortir enfin d'un long, trop long cauchemar. »

- Poursuivre le travail de repérage
- Le suivi des ménages
- Le financement des travaux
- Le suivi des consommations et l'appropriation des éco-gestes



Merci de votre attention

